



ACTION, PROTECTION, ACCOMPAGNEMENT ET MESURES EDUCATIVES ET PENALES EN GUYANE - APAMEG

Siret : 481 124 212 00020 APE : 8790 B – Habilitation justice

Mettre en place toutes formes d'action favorisant l'insertion ou la ré-insertion de la personne

Bâtiment H – LC 46 - Résidence Mont-Lucas I – 97300 Cayenne – Tél : 05 94 39 54 57 – 0694481897/0694451792

E-Mail : suivjudiciairet@apameg.fr

PRESENTATION

APAMEG

L'ASSOCIATION

1. Historique

L'association Action Protection Accompagnement et Mesures Educatives et Pénales en Guyane (APAMEG) est une association régie par la loi de juillet 1901, à but non lucratif.

Elle a été créée le 14 février 2005.

À l'origine, elle avait été conçue pour protéger et accompagner les mères ou pères en difficulté avec leur(s) enfant(s).

Chronologie de l'activité

Étape 1. Développement des activités de l'APAMEG

2005

**Année création association APAMEG
Interventions dans les maisons de quartier situées en zone prioritaire**

Actions :

**Atelier couture - Initiation à la langue française - Tournoi de foot
Accompagnement favorisant l'insertion de la personne en difficulté**

2007

**Association est titulaire d'un agrément qualité de service à domicile
L'APAMEG œuvre au développement de l'éducation et de la parentalité, de la citoyenneté, au renforcement des solidarités, à la prévention et à la réduction des exclusions**

2009

**L'APAMEG ratifie une convention avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation SPIP
L'APAMEG intervient dans le cadre du maintien des liens familiaux en milieu carcéral
L'APAMEG anime des ateliers – Accompagne l'enfant au parler –
Soutien à l'aidant chargé de prendre en charge l'enfant pendant l'absence de son ou ses parents**



ACTION, PROTECTION, ACCOMPAGNEMENT ET MESURES EDUCATIVES ET PENALES EN GUYANE - APAMEG

Siret : 481 124 212 00020 APE : 8790 B – Habilitation justice

Mettre en place toutes formes d'action favorisant l'insertion ou la ré-insertion de la personne

Bâtiment H – LC 46 - Résidence Mont-Lucas I – 97300 Cayenne – Tél : 05 94 39 54 57 – 0694481897/0694451792

E-Mail : suivjudiciairet@apameg.fr

Dans la période de 2009 à 2014, l'APAMEG a développé son activité pour répondre aux besoins du territoire.

Etape 2. Renforcement des activités de l'APAMEG

2014

L'APAMEG ratifie une convention avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation SPIP

L'APAMEG intervient au Tribunal de Grande Instance TGI de Guyane

Réalisation des Enquêtes Sociales Rapides ESR - Enquêtes de personnalité EP

2016

L'APAMEG est habilité provisoirement par le juge d'instruction

Réalisation des Enquêtes Sociales Rapides ESR - Enquêtes de personnalité EP – Contrôle Judiciaire Socio-éducatif

2017

L'APAMEG signe une convention avec la Cour d'Appel

Réalisation des Enquêtes Sociales Rapides ESR - Enquêtes de personnalité EP – Contrôle Judiciaire Socio-éducatif

Etape 3 : Développement institutionnel

2022

L'APAMEG obtient l'habilitation provisoire comme délégué du procureur de la République et médiateur pénal Majeurs et Mineurs

A cet effet, les membres de l'association sont fortement imprégnés de la nécessité de mettre en œuvre les grandes orientations sociales concernant la situation des personnes en difficultés.

2. Le but de l'APAMEG est de :

Créer et gérer des services intervenant dans le cadre judiciaire pour répondre aux besoins de la justice.

Les objectifs sont de :

- Mettre en place toutes formes d'action favorisant l'insertion ou la ré-insertion de la personne
- Appliquer les mesures socio-éducatives et pénales
- Favoriser l'insertion socio-éducatif des personnes placées sous-main de justice et/ou l'ayant été
- Favoriser le maintien des liens familiaux des personnes placées sous-main de justice

- Accueillir et héberger des personnes en difficultés
- Développer un réseau partenarial pour optimiser l'accompagnement de la personne placée sous-main de justice

3. Les valeurs

L'APAMEG fonde ses actions autour du RESPECT de la DIGNITE de la personne en difficulté. Elle met au centre de ses actions des valeurs qui considèrent :

- Que tout être humain a droit au respect et à la justice
- Tout individu a le pouvoir de changer sa vie
- Tout être humain a le droit à un moment de sa vie d'être soutenu et accompagné
- A l'importance de la formation des professionnels

LES SERVICES ET LES ACTIONS

1. Le service de proximité en milieu ouvert (SPMO)

Assure la mesure de contrôle judiciaire

Mettre en place des actions concourant à la prévention de la délinquance et de la récidive

SPMO	
<p><u>Suivi des personnes placées sous contrôle judiciaire</u></p> <p>Ce type de mission est attribué par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voie d'ordonnance s'il est prononcé par le Juge d'Instruction ou le Juge des Libertés et de la Détention. • Voie de jugement s'il est décidé par le tribunal correctionnel. • Voie d'arrêt s'il est prescrit par la Cour d'appel (Chambre de l'instruction) 	<p><u>Mise en place d'actions pour prévenir la délinquance et de la récidive</u></p> <p>Il intervient dans certains quartiers de Guyane : les actions proposées s'inscrivent dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)</p>

2. Le service de proximité en milieu fermé (SPMF)

Il réalise des enquêtes de sociale rapide et des enquêtes de personnalités pour les affaires correctionnelles ou pour les affaires les plus graves qui sont de nature criminelle afin d'apporter un éclairage aux Magistrats chargés du dossier pénal.



SPMF	
Les enquêtes sociales rapides	Les enquêtes de personnalité
<p style="text-align: center;"><u>Enquête Sociale Rapide ESR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enquête Sociale Rapide a lieu au sein de la procédure pénale, dans le cadre de la permanence d'orientation pénale • L'enquête sociale rapide vise à vérifier la situation matérielle, familiale et sociale d'une personne faisant l'objet d'une enquête. • L'enquête Sociale Rapide vise à éclairer le magistrat sur le prévenu. • L'insertion, l'individualisation de la peine est recherchée à travers cette enquête 	<p style="text-align: center;"><u>L'enquête sur la personnalité EP</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enquête sur la personnalité du mis en examen est régie par les articles 81, alinéa 6, et D. 16 du code de procédure pénale. • L'Enquête de Personnalité (EP) est une mesure d'investigation approfondie. L'enquête s'appuie sur des entretiens réalisés avec la personne, sur des documents de vérification qu'elle peut fournir, ainsi que sur des témoignages recueillis dans son entourage. • L'enquête sur la personnalité a « pour objet de fournir à l'autorité judiciaire, sous une forme objective et sans en tirer de conclusion touchant à l'affaire en cours,...

3. Le Centre d'hébergement

Centre d'hébergement		
Accueil	Hébergement	Accompagnement
<ul style="list-style-type: none"> • SPMO • SPMF 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir • Héberger • Accompagner <p>Les auteurs de violences conjugales et intrafamiliales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Personnalisé • Contractualisé

4. Habilitation délégué du procureur

Depuis le 7 mars 2022 l'APAMEG a obtenu une Habilitation provisoire comme délégué du procureur de la République et médiateur pénal majeurs et mineurs

LA LOCALISATION DES SERVICES

Il s'agit de rapprocher au maximum les services des personnes concernées dans la mesure des possibilités

Le siège – Antenne et hébergement

L'association compte quatre sites répartis sur Cayenne, Kourou et Saint Laurent du Maroni

Elle assure des permanences bimensuelles dans les communes : Saint Georges de l'Oyapock, Régina et Sinnamary

- Le siège situé au Bâtiment H LC46 – Mont-Lucas1 97300 Cayenne
- L’Antenne de Kourou : rue des Atipas – 97310 Kourou
- L’Antenne de Saint Laurent du Maroni : 7 Rue Denis Diderot – Immeuble Régie de quartier – Bakalycée – 97320 Saint Laurent du Maroni
- Centre d’hébergement : 59 rue Vermont Polycarpe 97300 Cayenne
- Permanence à Saint Georges de l’Oyapock : France Services « Sincères Mandé » 19 Rue Léonard Mandé – Lotissement Emilo Pascal 97313 Saint-Georges de l’Oyapock
- Permanence à Régina : Mairie de Régina
- Maison de Service au Public (MSAP) Cyber CARBET 27 avenue Elie CASTOR, Sinnamary, Guyane française

LE PERSONNEL

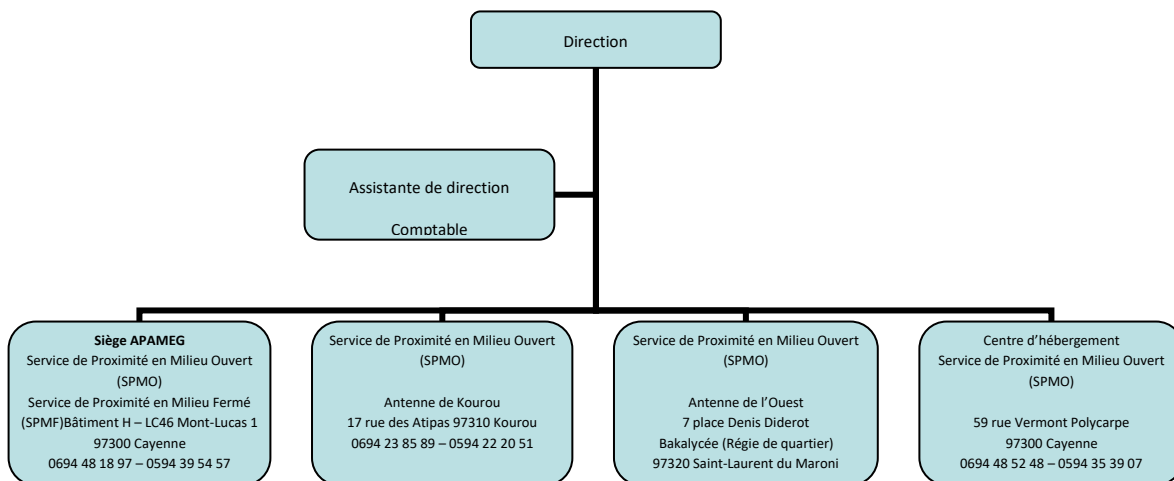
Le recrutement revêt une importance particulière au vu des enjeux.

La Directrice accompagnée d’une psychologue procède aux entretiens afin d’évaluer les aptitudes des personnes souhaitant intervenir au sein de nos services.

Leur nom est transmis au magistrat afin de vérifier leur casier judiciaire

Les personnes recrutées bénéficient d’une formation interne pendant 15 jours afin d’identifier les mesures et les partenaires incontournables pour répondre à l’exigence de la justice.

Le Personnel : se compose pour les trois services de neuf salariés



Les ressources de l’APAMEG proviennent essentiellement de :

- Au niveau de l’association : cotisations et dons
- Au niveau des services : subventions - prestations - participation des usagers

Fait le 19 janvier 2023

Emilie GRAND BOIS

APAMEG
 Mont Lucas 1 - Bâtiment H, LC 46
 97300 CAYENNE
 SIRET : 481 124 212 00020
 Tél. : 0594 39 54 57
 contact@apameg.fr

La Directrice